

DOMAINE DE L'AMEILLAUD



VIN DE PAYS
DE LA PRINCIPAUTÉ D'ORANGE

*Appellation d'origine contrôlée
de la Principauté d'Orange*

PRODIGE DE FRANCE

Vin de pays de la principauté d'Orange

Vintage : 2004

Grape-varieties : Grenache 55 %, Syrah 25 %, Carignan 20%

Age of Vines : 30 years

Land Exposure and the soil type : Chalky-clay and aluvium soils, on south facing terraces to the east of the village

Alcoholic strenght : 13°5